



# **PARCOURS ALLEMAND & TRANSFRONTALIER : ENGAGEMENT'GR**

# LE COLLÉGIEN MOSELLAN

## un acteur engagé et ouvert sur la Grande Région

Investi depuis plus de vingt-cinq ans dans l'apprentissage précoce de la langue de nos voisins et les projets éducatifs transfrontaliers, le Département de la Moselle poursuit sa politique éducative transfrontalière en lien avec le Rectorat de l'Académie de Nancy-Metz, les Intercommunalités et la Région Grand Est ainsi qu'avec les partenaires de la Grande Région (Lorraine, Sarre, Rhénanie-Palatinat, Luxembourg et Wallonie).

Interreg



Grande Région | GroßRegion



### Engagement'GR

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, le Département de la Moselle pilote en coopération avec 17 partenaires transfrontaliers le projet Interreg « Engagement'GR 2024/2028 » à destination des jeunes de 3 à 18 ans. Pour avoir plus d'informations : <https://engagement-gr.eu>.

Ce projet, soutenu par des fonds européens, propose aux collèges de réaliser des actions et de participer à des manifestations basées sur la pédagogie du projet lié à l'apprentissage de l'allemand et/ou avec les partenaires transfrontaliers, tout au long de l'année scolaire, et en particulier pendant la semaine de l'amitié franco-allemande autour du 22 janvier 2027 et de la « **Faites de l'allemand** ».

**Objectif :** valoriser et soutenir les actions éducatives des collèges mosellans en faveur de l'apprentissage de la langue et de la culture de nos voisins (échanges transfrontaliers, rencontres, spectacles, projets plurilingues, sportifs, culturels, artistiques, environnementaux...).

Les projets menés par les collèges doivent s'inscrire dans l'un des 4 axes thématiques suivants :

### Démo-engagement

**Projets liés à l'expérimentation de la démocratie participative, de la cohésion de groupe, du lien social, du respect des règles et du devoir, de l'acceptation de la différence.**

### Pro-engagement

**Projets liés à la découverte des métiers, des entreprises et de la formation professionnelle en allemand et/ou dans la Grande Région.**

### Digi-engagement

**Projets liés à l'éducation aux nouvelles technologies, à l'utilisation de l'Intelligence Artificielle en allemand et aux médias.**

### Créa-Green-engagement

**Projets liés à l'éducation au développement durable et à l'éducation artistique et culturelle.**

## Besoin de soutien pour la mise en place d'un projet transfrontalier correspondant aux axes d'ENGAGEMENT'GR ?



Engagement\_GR@moselle.fr



### Deux temps forts pour la réalisation de projets :

**Les projets liés à l'apprentissage de l'allemand et les projets transfrontaliers sont idéalement réalisés pendant deux temps forts de l'année scolaire :**

- **Autour du 22 janvier 2027** : semaine de l'amitié franco-allemande
- **Au printemps 2027** : Faites de l'Allemand

### Ressources et idées de projets liés à l'apprentissage de l'allemand :

Spectacle en allemand, théâtre en allemand avec des activités pédagogiques en amont :

- Compagnie Ma Langue au Chat (Pass Culture)

06 47 76 35 81 – <https://malangueauchat.eu>

- Spectacle des arts du cirque – Clown Lolek – Henning Leidinger (Lolek)

+49 172 41 470 40 – <https://clown-lolek.de>

- Compagnie Globe Théâtre 57 (Pass Culture)

Spectacles pour cycle 3 en allemand (dans le cadre de la liaison Ecole/Collège)

06 79 11 31 66 – <https://globetheatre57.fr/contact>

- Theater Baden Alsace : spectacle « Vergissmeinnicht – Ne m'oublie pas »

<https://theater-baden-alsace.com>

- Compagnie Thallia : spectacle « Nina & Daniel »

<https://www.compagniethallia.eu/nina-and-daniel>

- Compagnie Handmaids : spectacle de marionnettes à partir du cycle 1  
« Frederic »

<https://compagnie-handmaids.com/fr/frederic/>

Centre Transfrontalier de Saint-Avold :

<https://sites.ac-nancy-metz.fr/ctf57/>

- Activités liées au spectacle du Clown Lolek téléchargeables sur le site  
(mot clé « cirque ») et possibilité d'emprunter une « boîte cirque »

- Rallye-découverte en allemand pour les classes de CM1/CM2/6ème  
téléchargeables sur le site

Une idée de projet pour votre classe mais besoin d'accompagnement pour sa réalisation ?



Engagement\_GR@moselle.fr



## LES SITES PASSIONNÉMENT MOSELLE À L'HEURE ALLEMANDE



### **Château de Malbrouck à Manderen-Ritzing (avril à octobre)**

Rallye bilingue et parcours permanent d'orientation en autonomie.

Contact : [malbrouck@culture.moselle.fr](mailto:malbrouck@culture.moselle.fr) / Tél : 03 87 35 03 87

### **Parc archéologique européen de Bliesbruck-Reinheim (15 mars - 31 octobre)**

Attention : Réserver en avance en raison d'une forte demande.

Rallye bilingue adapté à des groupes mixtes franco-allemands dans le cadre d'un échange.

Contact : [bliesbruck@culture.moselle.fr](mailto:bliesbruck@culture.moselle.fr) / Tél : 03 87 35 02 20

### **Maison de Robert Schuman à Scy-Chazelles (février-décembre)**

Des visites en allemand sont possibles.

Contact : [schuman@culture.moselle.fr](mailto:schuman@culture.moselle.fr) / Tél : 03 87 35 01 40

### **Les Archives départementales à Saint-Julien-lès-Metz (toute l'année)**

À partir d'une exposition itinérante mise à disposition du collège, les élèves français pourront élaborer un projet à destination de leurs correspondants.

Contact : [archives@moselle.fr](mailto:archives@moselle.fr) / Tél : 03 87 78 06 78



[Engagement\\_GR@moselle.fr](mailto:Engagement_GR@moselle.fr)

### **Autres ressources utiles pour le développement de projets transfrontaliers :**

- ▶ Plateforme des ressources pour l'apprentissage de la langue allemande : [www.mosellelangues.eu](http://www.mosellelangues.eu)
- ▶ Système Speechi mis en place par le Département de la Moselle : un grand écran + système de visioconférence disponible dans tous les collèges mosellans !
- ▶ Plateformes numériques eTwinning et Tele-Tandem : outils permettant d'organiser des échanges en ligne
- ▶ Plateforme eTwinning : [www.etwinning.fr](http://www.etwinning.fr)
- ▶ Plateforme Tele-Tandem : [www.tele-tandem.net](http://www.tele-tandem.net)

## SOUTIENS FINANCIERS DANS LE CADRE DU PROJET INTERREG ENGAGEMENT'GR

Les actions liées à l'apprentissage de l'allemand et aux projets transfrontaliers bénéficient du soutien du Département de la Moselle (dans la limite du budget voté en janvier 2027) :

### Modalités de subvention :

⚠ Les projets transfrontaliers peuvent être subventionnés par le Département de la Moselle à 60 % maximum des dépenses recevables.

⚠ Pour tous les projets "Allemand et Transfrontaliers" déposés, la subvention accordée au collège est de max. 2 000 € par an et de 3 500 € pour les collèges en Territoire Educatif Rural (TER) ou ceux qui relèvent du territoire du Val de Rosselle.

⚠ **Seuls les dossiers saisis également sur Adage dans la partie INTERCULTURALITÉ seront étudiés et cofinancés :**

Le taux de subvention maximal accordé est échelonné comme suit :

- max. 60 % pour les échanges scolaires en Grande Région ou hors Grande Région.
- max. 50 % pour les sorties sans partenaire mais avec des activités en allemand dans la Grande Région.
- max. 40 % pour les projets hors Grande Région.

⚠ Les dépenses de petit matériel, mobilier et de périssables (ex: repas) ne sont pas éligibles.

⚠ Il est fortement conseillé de faire une demande de subvention auprès de l'OFAJ pour les échanges scolaires hors Grande Région et les rencontres en tiers-lieu afin de réduire le coût des familles.

⚠ Les collèges du territoire du Val de Rosselle (Communautés d'Agglomération Forbach Porte de France et de Saint-Avold Synergie ainsi que les Communautés de Communes de Freyming-Merlebach et du Warndt) bénéficient d'un soutien financier complémentaire de la part des intercommunalités. La demande est gérée directement par le Département de la Moselle qui transmet les éléments aux 4 intercommunalités concernées. Le collège n'a pas de demande spécifique à réaliser.

## LISTE DES COMMUNES DES COLLÈGES DU VAL DE ROSSELLE

|                                                                                     |                                                              |                                                                            |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|
|  | <b>COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE FORBACH PORTE DE FRANCE</b> | Behren-lès-Forbach • Cocheren • Forbach • Petite-Rosselle • Stiring-Wendel |
|  | <b>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU WARNDT</b>                      | Creutzwald • Ham-sous-Varsberg                                             |
|  | <b>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE FREYMING-MERLEBACH</b>          | Farébersviller • Freyming-Merlebach • Hombourg-Haut                        |
|  | <b>COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAINT-AVOLD SYNERGIE</b>       | Folschviller • L'Hôpital • Morhange • Saint-Avold                          |

## PROCÉDURE SIMPLIFIÉE POUR LES COLLÈGES

Les collèges saisissent une seule demande de subvention en ligne via une plateforme dédiée accessible depuis le site moselle.fr (cf. rubrique « Démarches & Services > Jeunesse & Collèges & écoles > Actions éducatives dans les collèges »). Les collèges pourront ainsi suivre en temps réel l'avancement de leur demande de subvention en se connectant à cette plateforme.

### Modalités de subvention :

- ⚠ Une commission mixte (Rectorat / Région Grand Est et Département de la Moselle) se réunit fin janvier pour instruire les demandes de subvention de tous les collèges.
  - ⚠ Le versement des subventions par le Département s'effectuera sur présentation d'un bilan financier, accompagné des factures correspondantes, dans la limite des frais réels engagés et recevables.
  - ⚠ Les pièces justificatives doivent être transmises dès la fin du projet ou au plus tard le 3 juillet 2027. Toutes les pièces sont à déposer sur cette plateforme.
- ▶ **Septembre 2026** : envoi aux collèges du lien de la plateforme par e-mail pour effectuer une demande de subvention en ligne dans le cadre de l'appel à projets « Collèges > Allemand et Transfrontalier ».
  - ▶ **Jusqu'au 30 novembre 2026** : dépôt via la plateforme des demandes de subvention par le collège. Les projets sont instruits dans l'ordre d'arrivée des demandes.
  - ▶ **Jusqu'au 15 décembre 2026** : validation pédagogique des projets par l'Education nationale.
  - ▶ **Janvier 2027** : examen des demandes de subvention par la commission composée du Rectorat de l'Académie de Nancy-Metz (DATA), la Région Grand Est et le Département de la Moselle.
  - ▶ **À partir de mars 2027** : présentation par le Département de la Moselle des dossiers de demandes de subventions en Commission Permanente. Envoi d'un courriel de notification au collège via la plateforme sur le montant maximal de la subvention accordée par les financeurs (Département de la Moselle, Région Grand Est et Intercommunalités du Val de Rosselle).
  - ▶ Dès réception des factures, le budget de demande de subvention doit être réajusté par le collège en fonction des dépenses réelles. Dépenses et recettes doivent être équilibrées.

## VERSEMENT DE LA SUBVENTION DÉPARTEMENTALE

- ▶ Dès la réalisation terminée du projet : le collège envoie toutes les factures via la plateforme et si nécessaire, réajuste le bilan financier au vu des dépenses réelles.
- ▶ **Le Département calcule sur la base du bilan financier et des factures le montant définitif de la subvention** (qui ne peut dépasser l'enveloppe maximale de subvention accordée).
- ▶ Le Département envoie une notification définitive au collège et procède au paiement de la subvention départementale.

## POINTS DE VIGILANCE

- ▶ Pour obtenir une subvention du Département de la Moselle, de la Région Grand Est et des Intercommunalités du Val de Rosselle, il convient de remplir **une seule demande par projet** via la plateforme dédiée.
- ▶ Les subventions accordées par la Région Grand Est sont gérées par le GIP FTLV du Rectorat de l'Académie de Nancy-Metz qui contactera le collège pour l'octroi de la subvention.
- ▶ **Toute annulation ou modification du projet doit être signalée au plus tôt via la plateforme**
- ▶ Les factures transmises via la plateforme au-delà du 3 juillet 2027 ne seront plus prises en charge par le Département et les demandes de subvention considérées comme annulées.



**(Région Grand Est / GIP)** [gip-transfrontalier@ac-nancy-metz.fr](mailto:gip-transfrontalier@ac-nancy-metz.fr)